



Ref : CFVU2022/22-0403

**CFVU DU 07 AVRIL 2022**

**DÉLIBÉRATION PORTANT AVIS SUR LES SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR L'UFR HUMANITÉS AUX ASSOCIATIONS DE FILIÈRES.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 avril 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé que :**

Association	Projet	Somme demandée	Validation UFR	Versement
Archimuse-Bordeaux	Valorisation du patrimoine girondin	2 000 €	2 000 €	Budget UFR - 901B : 2 000€
Association des Sciences Archéologiques	Participation au colloque du GMPCA du 2 au 6 mai à Chambéry	3 350 €	3 350 €	Budget UFR - 901B : 500€ + 901B2FSP : 2 850 €
Mouvement du 8 octobre	Financement des projets spectaculaires des étudiant.e.s de M2 ERAS	1 500 €	1 500 €	Budget UFR - 901B : 1 500 €

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** (*le cas échéant à l'unanimité de ses membres*) **AUX SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR L'UFR HUMANITÉS AUX ASSOCIATIONS DE FILIÈRES.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 11/04/2022.*

Nombre de membres présents	<b>20</b>
Nombre de membres représentés	<b>9</b>
Nombre d'abstentions	
Nombre de suffrages exprimés	<b>29</b>
Nombre de votes pour	<b>29</b>
Nombre de votes contre	

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.